



Crèche Les Lutins
Place de l'Hôtel de Ville
73490 LA RAVOIRE
leslutins@laravoire.com

☎ 04.79.72.57.00

PROJET D'ACCUEIL

CRÈCHE LES LUTINS



Juin 2023

SOMMAIRE

Préambule.....P.3

1. Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne.....P.3

1.1. Les périodes d'ouverture.....P.3

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation.....P.4

1.3. Le déroulé d'une journée type.....P.4

1.4. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire.....P.7

2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel.....P.8

2.1. Descriptif de l'équipe.....P.8

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37).....P.8

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires.....P.9

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs.....P.10

PRÉAMBULE

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont, en outre, pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces principes sont issus de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient opposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de septembre 2022.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'accueil qui décline les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, familles et équipe encadrante.

1. Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne.

1.1. Les périodes d'ouverture.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

L'agrément est modulé en fonction des tranches horaires de la façon suivante :

7h45 – 8h15 :	15 places
8h15 – 12h30 :	30 places
12h30 – 13h30 :	22 places
13h30 – 17h45 :	30 places
17h45 – 18h15 :	15 places

La structure ne permet ni départ ni arrivée entre 12h30 et 13h30. Les enfants accueillis en demi-journée (contrat permanent et/ou occasionnel) ne pourront pas se restaurer sur place à midi.

La structure est fermée les jours fériés et des fermetures annuelles sont prévues :

- 1 semaine pour les vacances de printemps
- 3 semaines pour les vacances d'été
- 1 semaine pour les vacances de Noël

Des journées de fermeture pourront avoir lieu pour des raisons de formations, de réunions pédagogiques et/ou de ponts, une information sera donnée au minimum un mois à l'avance.

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation.

Avant l'accueil définitif de l'enfant, une période d'adaptation est mise en place avec les familles. Elle est obligatoire.

A cette occasion, les parents et leur enfant peuvent découvrir les locaux, faire connaissance avec les membres de l'équipe, les autres enfants et se familiariser avec un nouveau rythme de vie. Une fiche est remplie avec un des membres de l'équipe sur les habitudes de vie de l'enfant.

Ce temps d'adaptation permet à l'enfant et ses parents de se séparer en douceur.

Elle est à envisagée sur 15 à 20 jours. Il s'agit de commencer par une heure (non facturée) en présence de l'un des parents, puis d'augmenter progressivement le temps d'accueil en fonction de l'adaptabilité de l'enfant. Ces modalités peuvent changer en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant.

L'équipe se réserve le droit de contacter les parents lors de ces périodes d'accueil afin qu'ils viennent chercher leur enfant.

Les horaires seront aménagés en accord avec les parents et selon les disponibilités de la collectivité.

Deux référents sont attribués à la famille sur les quinze premiers jours pour faciliter la communication et l'instauration d'une relation de confiance. (Cf annexe projet pédagogique)

1.3. Le déroulé d'une journée type. (Cf annexe projet pédagogique)

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Accueil des enfants et des parents	De 7h45 à environ 9h les enfants sont tous accueillis dans la salle de vie des grands. Ces horaires peuvent changer lorsque l'ambiance d'accueil n'est pas favorable au bien-être des enfants. L'équipe pourra donc séparer les groupes plus tôt.	Les parents sont invités à entrer dans la salle de vie et s'ils le souhaitent, ils peuvent entreprendre un jeu avec leur enfant pour l'amener à se séparer sereinement. Les professionnels accueillent les familles en allant à leur rencontre. Elles s'intéressent à l'état général de l'enfant et interrogent les parents sur le rythme de l'enfant. Objectif : Accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychologiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant, ses parents et à l'équipe.
Collation	Les grands prennent la collation dans la salle repas à côté de la cuisine. Les petits prennent la collation dans leur salle de vie.	Tous les enfants se réunissent autour d'une table. Des comptines et chansons sont proposées puis chacun peut boire de l'eau et déguster quelques morceaux de fruits frais. Objectif : Emmener le groupe vers un temps de partage collectif. Chaque enfant est

		nommé individuellement ce qui met en valeur sa place dans le groupe.
Temps dédiés aux activités du matin (ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...) en intérieur ou en extérieur.	<p>Les enfants sont répartis en 2 groupes d'âge : Les roses (petits) et les jaunes (grands).</p> <p>Dès la fin de l'accueil en commun, les enfants vont dans leur section.</p> <p>Il arrive que l'équipe pratique l'itinérance ludique. Le portillon entre les deux salles de jeux reste ouvert et offre la possibilité d'aller d'une salle à l'autre, d'être en groupe mixte, que petits et grands apprennent à vivre ensemble. Cela favorise les interactions entre les enfants.</p>	<p>L'équipe propose un aménagement de l'espace varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon le besoin des enfants et/ou des professionnels.</p> <p>Les temps de jeux libres, activités guidées, projets, sorties et itinérance ludique sont diverses propositions faites aux enfants. Ils permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant à développer sa créativité, satisfaire sa curiosité et éprouver du plaisir dans ses découvertes.</p>
Préparation au repas	Les enfants se lavent les mains dans leur salle de change respective.	<p>Les enfants sont invités à ranger la salle puis à aller se laver les mains.</p> <p>Pour les grands nous favorisons l'autonomie de l'enfant en leur apprenant à faire seul.</p> <p>Pour les bébés qui commencent à manger seuls, nous leur lavons les mains avec un gant de toilette.</p> <p>Objectif : Instaurer des repères, accompagner l'enfant à développer petit à petit son « autonomie » et le sensibiliser à son hygiène corporelle.</p>
Repas	<p>Les grands prennent leur repas dans la salle repas à côté de la cuisine.</p> <p>Les petits prennent leur repas dans leur salle de vie.</p> <p>Les enfants peuvent aussi manger dans le jardin.</p>	<p>Les professionnels incitent les grands à goûter sans jamais les forcer ni leur faire du chantage. Les enfants sont sensibilisés à rester à table, et à se servir de leur cuillère ou de leur fourchette.</p> <p>Dès que possible, les professionnels invitent les plus petits à être acteurs dans le repas en leur proposant une cuillère.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.</p>
Temps de repos	La structure dispose de 3 dortoirs pour les petits et	Les petits sont couchés en fonction de leur besoin et de leur rythme.

	de 2 dortoirs pour les plus grands.	<p>Les grands vont à la sieste après le repas. Il arrive que des siestes soient proposées le matin lorsqu'un enfant en a besoin (mauvaise nuit, changement de rythme...)</p> <p>Les dortoirs sont organisés en fonction du rythme et des rituels d'endormissement des enfants (pénombre, clarté, accompagnement de l'adulte...).</p> <p>Les professionnels accompagnent les enfants à l'endormissement puis assurent une surveillance de sieste.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité.</p>
Levés échelonnés	A leur réveil, les enfants sont accueillis dans la salle de vie des grands.	<p>Le sommeil est préservé autant que faire se peut. Les réveils et levés sont échelonnés au rythme de chacun.</p> <p>Objectif : Respecter le rythme de sommeil de chacun et préserver une qualité de sommeil.</p>
Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi en intérieur ou en extérieur	Vers 15h30, les 2 groupes se séparent à nouveau. Chaque groupe retourne dans sa section.	<p>Les professionnels veillent à alterner des propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées. L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance (de manière à avoir une vue d'ensemble sur la salle de vie) sans être « top près » ni « trop loin » des enfants. Ce positionnement permet d'être sécurisant et disponible pour l'enfant qui sollicite les professionnels.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant dans ses découvertes afin de l'amener à développer son besoin d'autonomie, de socialisation, de plaisir et de confiance en soi.</p>
Gouter	Comme pour le repas, les grands prennent leur gouter dans la salle repas à côté de la cuisine. Les petits prennent leur gouter dans leur salle de vie. Les enfants peuvent aussi gouter dans le jardin.	<p>Les biberons sont donnés dans les bras. Les plus grands sont installés à table et les plus petits prennent leur gouter en transat.</p> <p>Objectif : Satisfaire un besoin essentiel, d'avoir un temps privilégié et de prendre le temps de développer l'autonomie de l'enfant.</p>
Départ des enfants	D'environ 17h30 à 18h15, les enfants sont regroupés dans la salle de vie des grands.	Concernant les transmissions, l'équipe fait un retour sur tout ce qui concerne la journée de l'enfant (activités, anecdotes...), son sommeil et, pour les petits, les heures de repas.

Liens avec les familles	Comme pour l'accueil du matin, ces horaires peuvent changer lorsque l'ambiance d'accompagnement n'est pas propice au bien-être des enfants. L'équipe pourra donc regrouper les groupes plus tard ou plus tôt.	Objectif : Faire le lien avec la famille dans la continuité de la journée de l'enfant.
Projets	Au sein de la crèche ou parfois en extérieur (bibliothèque, salle de danse, dojo...)	Plusieurs projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ils permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants et à leurs parents qui sont invités à y participer. Nombre de ces projets sont proposés avec des intervenants extérieurs. Objectif : ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur. Ils sont vecteurs de lien social dans le quartier.

Des sorties à l'extérieur de la structure sont également organisées et encadrées par un protocole annexé au règlement de fonctionnement.

Les enfants peuvent donc se déplacer à la bibliothèque, sur le marché, à la boulangerie, à l'Espace Culturel Jean Blanc (salle de spectacle de La Ravoire), se promener dans le quartier à pied, en poucette pour les plus petits, ou en porteur.

Ces sorties sont proposées aux enfants dès que les conditions d'encadrement et météorologiques le permettent. Elles sont également anticipées à l'avance en sollicitant l'accompagnement des parents pour des dates précises.

1.4. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire.

L'accueil est possible jusqu'aux 4 ans de l'enfant, un contrat d'accueil pourra être demandé pour les mercredis et des demandes de réservations pourront être faites pour les périodes de vacances scolaires ou autres jours de fermeture d'école. Elles sont satisfaites en fonction des places disponibles.

Autant que faire se peut, l'accueil et l'accompagnement de ces enfants plus grands s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins. Des activités correspondant à leur âge et à leur maturité leur seront proposés (jeux de règles, activités manuelles, ...). Leur rythme sera également respecté avec un repas et un coucher plus tardif.

2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel.

2.1. Descriptif de l'équipe.

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Educatrice de jeunes enfants	1
Continuité de direction/adjoint de direction	Infirmière puéricultrice	0.55
Personnel encadrant	Auxiliaires de puériculture Agent CAP AEPE	3.7 2.88
Apprentie	Auxiliaire de puériculture	1
Intendance et logistique	Agent de restauration Agent d'entretien	0.46 0.53
Référent « Santé et Accueil Inclusif »	Médecin	30h/an dont 6h/trimestre
Professionnel paramédical	Infirmière puéricultrice	0.20
Professionnel éducatif	Educateur de jeunes enfants	0.80
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicienne	10h par an

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37).

Les formations : La totalité de l'équipe est encouragée à faire au minimum une formation par an. Les formations sont évoquées avec chaque professionnel lors des évaluations annuelles et tout au long de l'année si besoin. Selon l'envie de chaque professionnel et de là où il en est dans sa pratique mais également selon l'évaluation du responsable de service, les formations peuvent être du domaine de la pédagogie, du management, de l'entretien des locaux, de la restauration collective, des activités manuelles, des innovations éducatives, de l'accompagnement à la parentalité, apprentissage de la Langue des Signes Française...

Chaque année et à tout de rôle, 2 professionnels assistent à la **journée petite enfance** animée par Christine SCHUHL.

Des **formations en intra** sont également envisageables certaines années. Le thème souhaité est réfléchi en équipe et soumis au centre de formation à l'aide d'un cahier des charges mentionnant les objectifs recherchés. L'équipe a ainsi pu suivre une formation sur la Langue des Signes Française, sur le portage physiologique et sur la résilience.

Tous les 2 ans, l'équipe bénéficie d'un **recyclage aux gestes d'urgence à l'enfant** ce qui permet de remettre à jour le PSC1.

L'équipe a également été formée à l'**évacuation incendie** avec manipulation des extincteurs. Chaque année, des exercices d'évacuations sont organisés à l'improviste.

Les séances d'analyse de la pratique professionnelle : A raison de 2h par séance et de 5 séances dans l'année, toute l'équipe participe à des séances d'analyse de la pratique accompagnée d'une psychologue clinicienne. Ces temps d'échange et de réflexion permettent d'exposer des situations, de les analyser en équipe et de réfléchir aux aménagements possibles pour avancer dans la pratique professionnelle. La parole est libre et dans le respect de la confidentialité.

Réunions d'équipe et journée pédagogique : Tous les 2 mois, l'équipe se réunit 2h en soirée pour faire un état des lieux sur les enfants, les familles et les projets ainsi que pour aborder tout ce qui touche au matériel, aux formations et à tout le fonctionnement quotidien et global de la crèche.

Une fois par an, à la reprise des vacances estivales, une journée pédagogique est organisée. C'est l'occasion de faire le point sur l'année à venir, de présenter les nouvelles familles, les nouveaux plannings... et de réfléchir tous ensemble au nouvel aménagement de l'espace en remettant en place la crèche.

Soutien et accompagnement des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience : plusieurs professionnels ont pu bénéficier du soutien et de l'accompagnement de la collectivité pour faire leur VAE d'auxiliaire de puériculture.

Bibliothèque pour les professionnels et abonnement aux métiers de la Petite Enfance : une bibliothèque comprenant des ouvrages éducatifs et pédagogiques sont en libre accès pour l'équipe.

La crèche est également abonnée depuis de nombreuses années aux Métiers de la Petite Enfance, revue spécialisée pour les crèches.

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires.

Depuis septembre 2013, la crèche Les Lutins accueille des **apprentis**. Le choix a été fait de faire le suivi et l'accompagnement par 2 personnes : une professionnelle en salle et la directrice. Ce suivi permet d'avoir un regard global sur l'apprenti et d'assurer un suivi adapté. Des temps de concertation avec les 2 référents et l'apprenti sont organisés à raison d'environ 2h chaque semaine. Ces moments d'échange permettent de faire le point sur les objectifs, les remarques, les questions et le positionnement de l'apprenti. L'analyse et la prise de recul sur la pratique sont travaillées de manière à accompagner petit à petit l'apprenti dans une posture professionnelle adaptée et pertinente. Les apprentis participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelle, aux réunions de parents et à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année. Participer à toutes ces instances permet aux apprentis d'être intégrés à l'équipe, de comprendre l'intérêt de ces temps de travail et de se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Des **stagiaires** sont également accueillis durant toute l'année. C'est ainsi que des élèves de 4^{ème}, de 3^{ème}, de CAP AEPE, d'auxiliaires de puériculture et d'éducateurs de jeunes enfants viennent de 1 semaine à plusieurs mois découvrir l'univers de la collectivité. Pour assurer un suivi adapté et personnalisé, il a été décidé d'accueillir un seul stagiaire à la fois. Chaque stagiaire est accompagné par un référent diplômé du métier préparé par le stagiaire. Un livret d'accueil est distribué à chaque stagiaire à son arrivée. Cet outil présente la structure globalement et permet au stagiaire de prendre connaissance, avec son référent, de ce qui est attendu de lui durant son stage. Il signe également un engagement de respect du règlement de fonctionnement ainsi qu'un accord de confidentialité.

Durant les stages longs (plus d'1 mois) les stagiaires participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelle et aux réunions de parents. Comme pour les apprentis, il y a également des temps de concertation entre stagiaire et référente chaque semaine.

Tous les stagiaires observent et participent à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année.

Tant avec les **écoles de formation** des apprentis qu'avec les collèges, lycées et écoles de formation des stagiaires, un travail de partenariat est effectué. Des appels téléphoniques et des visites de stage sur site sont organisés.

Pour le suivi des apprentis et des stagiaires EJE, les écoles de formations invitent les professionnels à une réunion d'information sur les objectifs d'accompagnement attendus.

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs.

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Familles	Parents/grands parents	Coéducation.	-Accueil personnalisé de la famille -Partage de moments conviviaux en collectivité -Participation des parents à la vie de la crèche : jardinage, activités manuelles, cuisine, sorties... -Accompagnement lors de sorties.	-Tous les jours du mois de mars -1 fois par mois pour les p'tits dèj -Ponctuellement lors d'évènements
Relais Petite Enfance (RPE)	EJE	-Projets communs entre professionnels de la petite enfance de la commune. -Lutte contre l'isolement des assistantes maternelles.	-Ateliers partagés de motricité et de musique.	-Ateliers : quelques séances pendant les vacances scolaires. -3 cycles musique de 3 séances/an
Médiathèque	Bibliothécaire	-Découverte du livre et de la lecture dès le plus jeune âge. -Sensibilisation les familles à fréquenter la médiathèque. -Sensibilisation à différents styles d'art graphique.	-Séances de lecture à la crèche et emprunt de livres et documents sonores. -Visite à la médiathèque. -Raconte-tapis	-2 fois par mois -Plusieurs séances une fois par an -1 semaine/an
Dumiste	Musicienne	Eveil musical.	Séances de découvertes de chansons et manipulations de	3 cycles de 3 séances d'1 heure en lien avec les assistantes

			petits instruments de musique.	maternelles du RPE
Boulangerie	Boulangier	Eveil sensoriel. Découverte et manipulation. Rencontre du boulanger.	-Ateliers pain et gâteau à la crèche animés par le boulanger -Visite de la boulangerie	-Environ 2 ateliers par an -Visite 1 fois par an
Artiste plasticienne	Artiste	Eveil artistique et sensoriel.	Découverte de différentes matières. Création collective. Manipulation diverses.	Ponctuel : 1 réunion de préparation et 1 réunion bilan. 5 interventions d'1h.
Ecole	Professeurs des écoles	Passerelle entre crèche et école.	2 à 3 visites de l'école par enfant dans la classe de son futur instituteur accompagné par le personnel de la crèche.	6 visites d'1h environ.
Mandragore	Association loi 1901	Promouvoir l'utilisation des couches lavables en collectivité.	Présentation du projet puis accompagnement de l'équipe dans les diverses étapes.	Ponctuel
Spectacle Petite Enfance	Artistes	Eveil culturel et artistique.	Spectacle offert à toutes les familles fréquentant une structure petite enfance de la commune.	1 fois par an
1eres pages	Bibliothécaires et équipes petite enfance de la commune. Projet soutenu par le département, le ministère de la culture, la CAF, la MSA et la direction régionale des affaires culturelles.	Sensibilisation des familles à la lecture dès le plus jeune. Accompagnement à la parentalité.	Spectacle créé par les équipes petite enfance de la commune et proposé à toutes les familles dont un des enfants est né l'année précédente. Distribution du livre 1 ^{ère} page dans un espace dédié à l'échange autour du livre.	Spectacle : 1 fois par an avec les familles et parfois rejoué dans les structures petites enfance. Distribution du livre le jour du spectacle puis dans les structures durant 4 mois.
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Personnes âgées	Favoriser la rencontre entre les tous petits et les personnes âgées pour créer du lien.	Ateliers intergénérationnels autour de la lecture, chansons, activités manuelles...	Environ 5 ateliers par an. 1 pique-nique 1 fois par an.

Analyse de la Pratique Professionnelle	Psychologue	Prise de recul sur la pratique professionnelle.	Réunion en équipe avec la direction.	5 séances de 2h par an.
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	Puéricultrice	Prévention et suivi des enfants issus de familles en difficulté.	Temps d'échange autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des personnes en situation familiale précaire.	1 fois par mois
Institut National des Jeunes Sourds (INJS)	EJE et professeur de LSF	Suivi et accompagnement des enfants atteints de surdité.	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants atteints de surdité. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe	Selon les besoins
Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)	EJE, psychologue, psychomotricienne et ergothérapeute	Suivi et accompagnement personnalisé des enfants porteurs de handicap.	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants porteurs de handicap. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe.	Selon les besoins

Ces projets en partenariat sont évalués et réajustés chaque année par l'EJE de la crèche en lien avec chaque référente de projets. Les objectifs initiaux, moyens, observations, difficultés, réussites et remarques sont abordés pour faire le bilan du projet annuel. Ensuite des réajustements sont réfléchis et aménagés pour l'année suivante.

Lors de la journée pédagogique à la reprise d'aout, il est décidé en équipe du renouvellement ou non des projets et chaque professionnelle se positionne sur un projet dont elle souhaite être la référente.

Concernant les partenaires liés à la santé de l'enfant (INJS et CAMSP), l'évaluation se fait en fin d'année avec l'intervenant et la directrice de la crèche. Leurs interventions se définissent en fonction du besoin.